La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

26ème année - N°5003 - Jeudi 20 Novembre 2025 - Prix : 200 Fc

AZALI À ANJOUAN

Deux pistes rurales inaugurées

Inauguration de pistes rurales à Anjouan

Les deux grandes étapes de sa visite, les assises nationales du girofle à Mutsamudu et l'inauguration de deux pistes rurales à Tsembehou témoignent d'une volonté présidentielle de redynamiser des secteurs clés, d'affirmer une gouvernance orientée vers les résultats et de stimuler le développement territorial.

En déplacement à Anjouan, ce mardi 18 novembre, le président Azali Assoumani a réaffirmé avec force son ambition de mener les Comores vers un véritable Plan Comores Émergent à l'horizon 2030, malgré les lenteurs, fragilités et défaillances de certains ministères et institutions. Lors des Assises nationales du girofle, organisées à l'hôtel Johanna, le chef de l'Etat a salué une démarche structurante visant à moderniser une filière essentielle à l'économie comorienne. Les recommandations issues des travaux (structuration de la filière, formalisation des acteurs, mise en place d'un guichet unique, meilleure régulation des prix, accompagnement des professionnels, certifications, modernisation des techniques de production) ont été présentées comme un socle pour bâtir une chaîne de valeur solide et durable.

LIRE SUITE PAGE 3

28 Djamadoul Awal 1447

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Novembre 2025

Lever du soleil: 05h 31mn

Coucher du soleil: 18h 12mn

Fadjr :	04h 18mn
Dhouhr :	11h 55mn
Ansr :	15h 27mn
Maghrib:	18h 15mn
Incha:	19h 29mn

Suite de la page 1

LUTTE CONTRE LE SIDA :

Le Lenacapavir (Sunlenca), l'arme américaine contre le VIH

Il est présenté comme le médicament révolutionnaire par excellence, pour mieux lutter contre le VIH-Sida. Fabriqué par le laboratoire Gilead Sciences Inc., le Lenacapavir est considéré à la fois comme un médicament préventif, mais aussi comme l'un des plus efficaces pour la réduction de la charge virale chez le patient atteint du VIH.

Pour la première prise, le médicament est pris par voie orale sous forme de comprimés, puis en injection sous-cutanée tous les six mois, soit deux fois par an en combinaison avec d'autres médicaments antirétroviraux. Lors d'un point de presse virtuel auquel votre journal a pris part, le laboratoire a annoncé les premières livraisons en Eswatini. « C'est très significatif que les premières livraisons arrivent aujourd'hui en Eswatini. Ce pays affiche le taux d'incidence du VIH le plus élevé au monde. Nous sommes donc ravis que le Lenacapavir (premier traitement préventif contre le VIH administré deux fois par an au monde, fruit de plus de 17 ans de recherche) contribue désormais aux efforts déployés pour éradiquer le VIH dans ce pays, » a annoncé dans son propos liminaire, Daniel O 'Day, président directeur général de Gilead Sciences.

Cette initiative américaine est lancée quelques semaines avant la journée mondiale de lutte contre le SIDA le 1er décembre, sous le thème : Surmonter les perturbations, transformer la riposte au Sida. Brad Smith, conseiller principal au bureau de la sécurité et de la diplomatie en matière de santé au département d'État a expliqué que cette initiative rentre dans la stratégie américaine (America First Global Health), lancée en septembre dernier qui vise à transformer « l'action

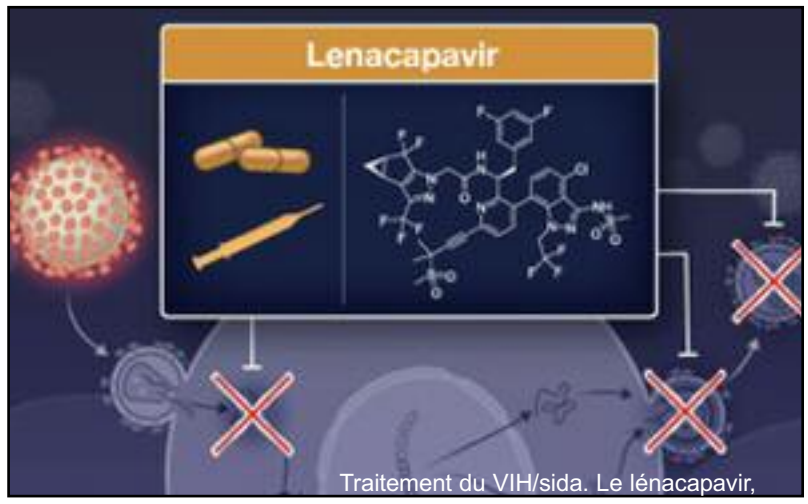

Traitement du VIH/sida. Le lénacapavir,

américaine en matière de santé mondiale en une action axée sur le renforcement des systèmes de santé africains et le développement de partenariats axés sur le marché ». À en croire Brad Smith, les « États-Unis réaliseront des investissements stratégiques visant à renforcer les capacités des systèmes de santé locaux et à financer les services et la prestation de soins de première ligne » avec comme seule condition, que les gouvernements africains augmentent leurs investissements en matière de santé. Le Fonds mondial et le département d'Etat américain vont s'associer pour fournir 600 000 doses de Lenacapavir, pour cette première année avant de passer à 2 millions de doses en milieu de l'année 2027.

Pour cette première livraison, 10 pays africains les plus touchés vont en bénéficier, avant que cela ne soit étendu à d'autres besoins. Si aux Comores le taux de prévalence est l'un des plus faibles au monde (~0,05), c'est grâce aux efforts conjugués du gouvernement comorien, de la DLS, ONUSIDA, Fonds mondial (…) qui mènent une politique efficace de prévention, quoique l'objectif de zéro cas est loin d'être une réalité. Pour plus d'efficacité, il serait préférable que les autorités comoriennes puissent se rapprocher de leurs homologues américains pour l'acquisition même en petite quantité du Lenacapavir, et d'autres médicaments de prévention surtout dans un contexte de recrudescence des cas ces derniers temps.

Imtiyaz

MÉDIAS :

Le mauvais quart d'heure d'Abdou Moustoifa à la police

Notre confrère journaliste d'Al-watwan et correspondant de Reuters aux Comores a vécu une expérience traumatisante lorsqu'il a été convoqué à la police suite à une publication sur Facebook sur le sort réservé à la dernière vague de migrants arrivés aux Comores.

"Les 73 migrants dont 15 enfants, tous échoués à Salimani, vendredi, seraient abandonnés au commissariat central de Moroni depuis maintenant deux jours, sans assistance des autorités. Ce sont les policiers eux-mêmes qui cotisent pour leur donner à manger. Dans ce contingent, on y retrouve des Burundais, Tanzaniens, Rwandais et des Congolais ». Ce post d'Abdou Moustoifa date du dimanche 16 novembre et il n'a visiblement pas plu aux autorités qui, selon nos informations, chercheraient à garder l'informations sous les boisseaux pour des raisons qu'on ignore encore.

Vers 14h30 le lendemain 17 novembre, un pickup de policiers s'est garé en face du Journal Al-watwan, des agents ont surgi pour l'appréhender. Ceux-ci n'ont pas évoqué de raison précise, mais lui ont juste remis une convocation en exhortant que le journaliste se présente à la police dans les cinq minutes suivantes. Lors de son interrogatoire, notre confrère a été placé dans une salle avec trois policiers. Il a toutefois été autorisé à recevoir de la nourriture.

Il nous confie encore sous le choc : « Personnellement j'étais secoué. Ce n'est pas toujours facile de voir des officiers en uniforme débarquer dans mon lieu de travail pour essayer de m'embarquer alors que j'estimais n'avoir pas commis de faute. C'est traumatisant. Même si finalement ils ont accepté que je me rende moi-même, l'épisode est quand même pesant. Mais je tiens le coup grâce à la solidarité et au soutien des collègues et confrères des autres médias sans oublier le syndicat des journalistes. »

Ses collègues, solidaires à ses côtés tout au long de cette épreuve, ont informé ses proches de son arrestation et ont été présents pour lui. Finalement, le journaliste Abdou Moustoifa a été libéré le jour même sans inculpation. Le SNJC dénonce manifestement les méthodes de la police dans cette histoire : « C'était clairement une méthode d'intimidation de leur part. Nous appelons les autorités à respecter et à protéger les droits des journalistes, qui sont essentiels à la démocratie et à la liberté d'expression. », a déclaré Ahmed Bacar, le président du syndicat national des journalistes aux Comores.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

DRAME D'ANJOUAN :

Azali dans le Nyumakelé pour présenter ses condoléances

Le Président Azali Assoumani s'est rendu solennellement à Ongojou, dans le Nyumakelé, pour présenter ses condoléances aux familles des victimes du tragique accident de bus survenu la veille. Ce déplacement a réuni autorités nationales et locales autour des familles en deuil.

Ce mardi 18 novembre 2025, le Président de l'Union, accompagné de plusieurs membres du gouvernement et du gouverneur de l'île, s'est rendu à Ongojou dans le Nyumakelé pour présenter ses condoléances aux familles des victimes du tragique accident de bus survenu la veille. Ce déplacement solennel n'était pas qu'un geste protocolaire, mais un acte empreint d'humanité. Aux côtés du chef de l'État Azali Assoumani, le gouverneur Zaidou Youssouf a transmis un message similaire, notamment lors de sa visite à Hamchako chez les proches d'Asmar Soultoine, la jeune universitaire tragiquement fauchée par l'accident. Il a insisté sur la conduite attendue d'un musulman face au choc : dignité, patience et acceptation.

À Ongojou, l'émotion a été palpable. Le directeur de cabinet du président, Youssoufa Mohamed Ali dit Belou, a rappelé que « le meilleur et le pire sont créés pour les humains », appelant lui aussi à la patience et à la solidarité. Le maire de Mremani, Andhoilati Ahmed, dont la nièce Faizati Chadhuli figure parmi les victimes, a salué la présence du chef de l'État comme « un symbole fort ». La solidarité a dépassé les frontières insulaires. La cellule de Ngazidja du syndicat des transporteurs routiers, Usukani wa Masiwa, a rejoint ses homologues d'Anjouan pour soutenir les familles, notamment celle du chauffeur décédé. De son côté, M. Dahalane Halidi, président des notables d'Anjouan, en route vers Nyumakelé avec une délégation, a qualifié la démarche du président d'« acte patriarcal d'un sage fidèle à son peuple ».

Face aux critiques émises par certains, qui souhaitaient voir le chef de l'État visiter chaque village endeuillé, le maire de Mremani a été catégorique : « Toute la région s'est accordée pour se rassembler à Ongojou, centre symbolique de Nyumakelé ». Dans ce moment de douleur nationale, l'essentiel demeure : l'unité, le deuil partagé et la présence solidaire de la nation auprès de ses enfants meurtris.

Younes

Azali à Anjouan

Deux pistes rurales inaugurées

Le président a reconnu l'importance stratégique du girofle : « C'est un héritage national, la dignité de nos familles rurales et un drapeau que nous portons sur les marchés internationaux », a-t-il rappelé. Il s'est engagé à intégrer les recommandations dans une dynamique nationale, annonçant clairement : « Nous allons consolider toute la chaîne de valeur ». Tout en félicitant la qualité des travaux, il a également souligné la nécessité d'une plus grande rigueur administrative et d'un engagement accru de tous les responsables, implicitement critique envers les défaillances qui entravent encore la modernisation du secteur.

Le lendemain, à Tsembehu et Bambao Mtsanga, le locataire de Beit-Salam a inauguré deux pistes rurales stratégiques : une première reliant Tsembehu à Bambao Mtsanga, et une seconde de Mremani à Ongoju. Ces infrastructures visent à désenclaver les zones agricoles de Ndzouani, et faciliter la circulation des biens et améliorer la vie quotidienne des habitants. C'est le fruit d'un appui d'Expertise France à travers le projet AFIDEV, sur financement de l'Agence Française de Développement, en partenariat avec le ministère comorien de l'Agriculture.

Azali Assoumani a rappelé que l'agriculture reste un pilier essentiel de l'économie, mais qu'elle est freinée par la dégradation des voies rurales. Ces pistes représentent ainsi un levier de production, d'accès aux services de base et de réduction des coûts de transport. Le président a tenu à souligner l'ambition gouvernementale : « Nous allons construire des routes, mais aussi bâtir un environnement rural moderne qui crée de l'emploi et de nouvelles opportunités pour les jeunes ». Au-delà des réalisations, la visite a été marquée par un hommage solennel aux victimes de l'accident de Hadda, rappelant l'importance de la sécurité routière, notamment la lutte contre la vitesse routière, comme le défend toujours la brigade routière qui insiste que « la route tue que le Sida aux Comores ».

À travers ces deux étapes, Azali Assoumani projette de moderniser les filières économiques, renforcer les infrastructures, dynamiser les territoires ruraux et préparer l'émergence du pays. Cependant, il insiste également sur un point crucial : « Aucune vision ne peut réussir sans une administration performante ». Les retards, les négligences et les faiblesses de certains ministres et dirigeants doivent cesser si le pays veut réellement atteindre l'émergence à l'horizon 2030.

Younes

Tragique accident de Nyumakélé :

A Mohéli, douleur et indignation

L'accident survenu le 17 novembre à Nyumakélé, à Anjouan, continue de susciter une vive émotion dans l'ensemble du territoire national. À Mohéli, dirigeants, responsables associatifs, citoyens et membres de la diaspora expriment leur solidarité envers les familles endeuillées, tout en appelant à une prise de responsabilité collective face au drame.

L'émotion est encore vive. À Mohéli, de nombreuses voix se sont élevées pour exprimer leur tristesse et leur solidarité après le tragique accident de la route qui a coûté la vie à une dizaine de personnes dans la région de Nyumakélé, à Anjouan. Parmi les premières réactions, celle du parti MOLECO, dirigé par Dr Hassanaly Abdoulanziz, qui a rapidement publié un communiqué pour présenter ses condoléances :« Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées, à la communauté anjouanaise et à l'ensemble du peuple comorien. Nous partageons votre douleur et vous assurons de notre entière solidarité. » Le parti a également souhaité un prompt rétablissement aux blessés, appelant à l'unité dans la compassion et le soutien mutuel.

Mme Mohadji Anrifatte, directrice de la FADESIM, est visiblement très affectée : « Franchement, ça m'a beaucoup touchée. J'ai même pleuré toute seule… Partir pour la recherche de quelque chose et ne jamais revenir, ce n'est pas facile. Ma tête a beaucoup tourné. » Les réactions se sont multipliées tout au long de la journée. Ali Attoumane Hamadi, enseignant d'histoire-géographie et président de la Ligue de football de Mohéli, résidant à Nioumachoi, a exprimé ses regrets tout en appelant les autorités à agir :« Je présente mes condoléances aux familles. Mais j'aimerais surtout que les autorités mènent des enquêtes pour éviter un autre drame. » Depuis la France, le cyber-activiste Djamal Eldine Yssoufa Soufiane, originaire de Mohéli, parle d'un « drame national ». « Neuf personnes d'une même région décédées d'un seul coup, c'est très triste. Un deuil national devrait être décrété. Cet accident montre à quel point les infrastructures routières doivent devenir une priorité. »

Pour l'ancien maire de Fomboni, Elamine Ali Mbaraka Aboulkhayri, les responsabilités sont partagées : chauffeurs négligents, autorités routières complaisantes et routes dégradées. « La sécurité routière est une chaîne : si un maillon est défaillant, tout est foutu », déplore-t-il après avoir envoyé ses condoléances aux familles éprouvées et proches. Enfin, Mohamed Hamada Bacar, de Djoiezi, témoigne de l'état préoccupant des routes à Anjouan :« Je viens d'Anjouan où j'ai fait le tour de l'île. L'état des routes y est pour beaucoup dans cet accident. » À Mohéli comme ailleurs dans le pays, ce drame ravive un débat urgent : celui de la sécurité routière et des infrastructures, dont la dégradation continue met chaque jour des vies en danger.

Riwad

Coopération Brésil / Comores :

Accord clé pour la libre circulation des officiels

Ce mercredi 19 novembre, les deux pays ont officialisé un accord d'exemption mutuelle de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service. Cet accord, vise à faciliter la libre circulation des officiels tout en ouvrant la voie à une coopération Sud-Sud ambitieuse, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie verte.

Ce mercredi 19 novembre, au ministère des Affaires étrangères, s'est tenue la signature d'un accord d'exemption mutuelle de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service entre l'Union des Comores et la République fédérative du Brésil. Cet accord permettra la libre circulation entre les deux pays, du moins pour les détenteurs desdits passeports. En présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre des Affaires étrangères, le secrétaire général du ministère l'ambassadeur Imam Abdillah a salué les efforts ayant permis d'aboutir à cet accord jugé très important. « Un accord similaire a déjà été signé avec l'Égypte, et aujourd'hui avec le Brésil. Nous comptons en conclure avec d'autres pays dans les jours à venir. Cela s'inscrit dans les réformes administratives engagées par le gouvernement, mais aussi dans la volonté de redorer l'image de nos passeports diplomatiques », a-t-il déclaré.

Il a rappelé qu'en marge de la COP-30 à Belém, au Brésil, les Comores et le Brésil ont renforcé leur partenariat stratégique. Lors de la conférence des leaders, le président Azali Assoumani avait rencontré son homologue brésilien, Lula da Silva, pour relancer une coopération Sud-Sud ambitieuse centrée sur l'agriculture, l'énergie verte et la gestion des déchets. « Aujourd'hui, nous venons de signer un accord qui s'inscrit dans la continuité de la rencontre entre les deux chefs d'État. Cette signature va encore davantage rehausser notre coopération stratégique avec le Brésil et faciliter la libre circulation entre nos deux pays, qui entretiennent déjà de bonnes relations dans le cadre de la coopération Sud-Sud », a-t-il ajouté. De son côté, l'ambassadeur du Brésil auprès de l'Union des Comores, Gustavo Martins Nogueira, s'est dit heureux d'assister à cette cérémonie. Il a souligné l'importance de cet accord, qui facilitera les déplacements et renforcera les échanges bilatéraux. « Lors de la COP 30, au Brésil, le président Lula a rencontré le chef de l'État Azali Assoumani. Ils ont discuté de nombreux sujets, et le président Lula a exprimé sa disponibilité à mettre toute son énergie au service de l'Afrique particulièrement les Comores et à soutenir le transfert des compétences », a-t-il rappelé.

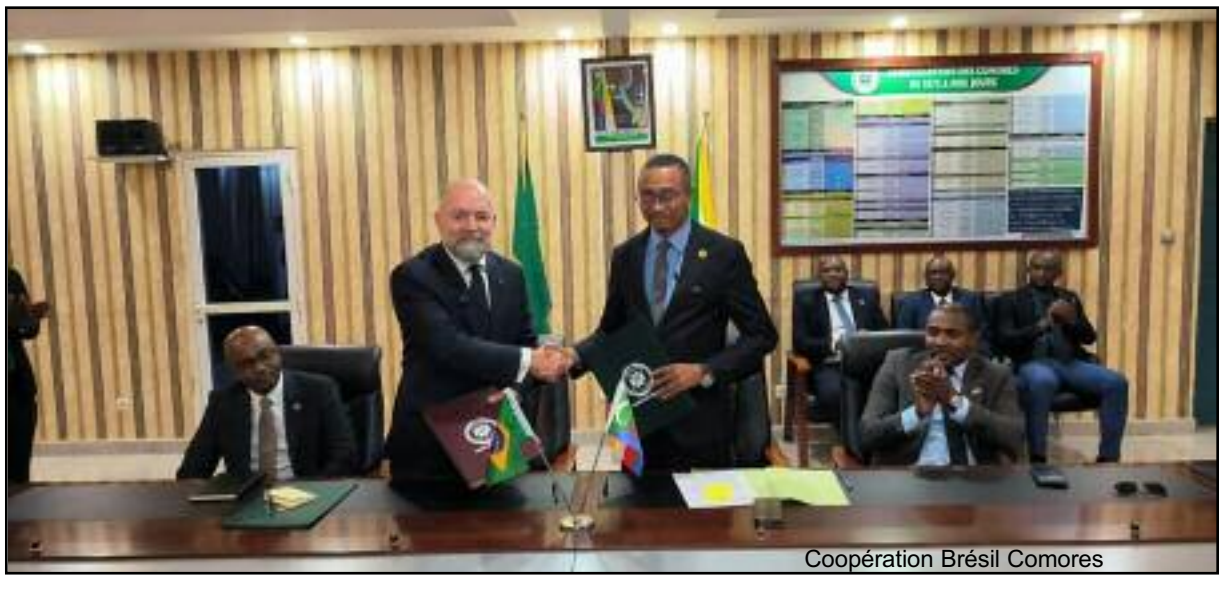

Coopération Brésil Comores

Les Comores souhaitent notamment bénéficier du Programme Impératif Vert (GIP), un mécanisme phare mis en œuvre par Brasilia pour soutenir les politiques agricoles durables et renforcer l'autosuffisance alimentaire dans plusieurs pays africains. « La signature de cet accord montre la volonté des deux parties de faire évoluer leur coopération, mais aussi de concrétiser les projets évoqués entre nos deux chefs d'État », a ajouté l'ambassadeur. L'accord signé ne couvre pour l'instant que les détenteurs de passeports diplomatiques et de service pour les deux pays, ainsi que la catégorie supplémentaire de passeport officiel pour le Brésil. Cette restriction signifie que l'exemption de visa ne s'applique pas aux passeports ordinaires des deux parties. Néanmoins, comme nous le confie une source diplomatique au sein de ministère des affaires étrangères, cette première étape ouvre la voie au renforcement de la coopération et à d'éventuelles futures discussions sur l'élargissement de l'exemption aux détenteurs du passeport ordinaire.

Nassuf Ben Amad

CARAVANE CAMPUS FRANCE À MOHÉLI :

Un accompagnement clé pour les futurs étudiants comoriens

Après la Grande-comore, la caravane « Études en France » de Campus France est arrivée à Mohéli pour une série de séances d'informations du 17 au 20 novembre. Mardi 18 novembre, une rencontre s'est tenue à l'Alliance française de Fomboni pour éclairer les jeunes bacheliers et candidats à la mobilité sur les démarches d'admission et de visa. Un rendez-vous essentiel pour maximiser leurs chances d'intégrer une université française.

La Caravane « Études en France » poursuit son tour des îles et vient d'installer son escale à Mohéli. Lancée pour préparer la rentrée universitaire 2026, cette initiative vise à informer et orienter les futurs étudiants comoriens. Après plusieurs étapes en Grande-comore, l'équipe de Campus France s'adresse désormais aux jeunes de Mohéli, du 17 au 20 novembre, afin de répondre aux nombreuses questions liées à l'inscription dans les établissements français. C'est dans ce cadre qu'une séance de sensibilisation s'est tenue à l'Alliance française de Fomboni. Animée par Madame Bilkiss, la rencontre a réuni de nombreux futurs bacheliers et étudiants en quête de repères pour construire leur projet d'études. Dès l'ouverture, l'animatrice a présenté le rôle de Campus France ainsi que les différentes phases du parcours étudiant : orientation, sélection des formations, constitution du dossier et prise en main de la plateforme numérique.

Madame Bilkiss a tenu à rappeler l'importance de réaliser soi-même son dossier : « Il vaut mieux préparer son dossier personnellement que de le déléguer à une tierce personne », a-t-elle insisté. Elle a également souligné l'importance de maîtriser les outils numériques, préférant « un candidat autonome à quelqu'un qui ne sait pas utiliser la plateforme Campus France ». La présentation a permis de clarifier les trois catégories d'universités françaises : celles à inscription directe en ligne, celles fonctionnant par échanges par mail, et celles dont les procédures restent hors ligne. Selon l'animatrice, les plateformes dédiées sont à privilégier pour faciliter et accélérer la communication. Une fois les dossiers de candidature déposés, commence la seconde étape : la demande de visa étudiant, à soumettre à l'Ambassade de France à Moroni. Les candidats devront également passer un entretien obligatoire.

Madame Bilkiss a par ailleurs conseillé aux futurs étudiants d'anticiper le choix du logement : résidence universitaire, location privée ou hébergement chez un proche vivant près du campus. Elle a aussi rappelé que certaines universités exigent un certificat de langue, notamment le DELF/DALF niveau B2. Elle a évoqué le test Evalang, d'une durée de 30 minutes, dont le coût est de 9 500 KMF et valable un an. Ce test pourra être passé dès le 15 décembre pour être intégré au dossier. Avec cette caravane, Campus France offre un accompagnement concret et accessible pour permettre aux jeunes Mohéliens de préparer sereinement leur projet d'études en France. Des explications claires, des conseils pratiques et un soutien personnalisé : tout est mis en place pour aider les futurs étudiants à réussir leur départ dans les meilleures conditions.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

JEUX DES ÎLES 2027 :

Comores-La Réunion, un partenariat pour les JIOI

Dans moins deux ans, et deux ans avant la fin de son second et dernier mandat, le président Azali Assoumani voudra accueillir ses pairs à Moroni, pour ce qui restera le plus gros événement jamais organisé sur le sol comorien. Pour en arriver à un tel résultat des efforts doivent être consentis de part et d'autre pour éviter un énième rendez-vous manqué pour les Comores avec l'histoire des jeux des îles.

Le président du Comité d'organisation des Jeux avec la représentante de La Réunion devant la presse

Mardi dernier, le COJI-Comores et le département de La Réunion ont tenu une conférence de presse pour annoncer le renforcement de la coopération en vue de l'organisation des prochains jeux des îles : « La Réunion et les Comores renforcent leur coopération autour des Jeux des Îles 2027 aux Comores » lit-on dans une publication du Comité d'Organisation des Jeux des Îles (COJI) Comores 2027. Cette rencontre avec la presse nationale, s'est ténue à l'issue d'une visite de deux jours de Mme Patricia Profil, conseillère régionale de La Réunion chargée de la coopération et des sports, qui a rencontré differentes autorités du pays, dont le président du COJI-Comores. « Cette rencontre a permis de réaffirmer les engagements des deux territoires en vue de la 12e édition des Jeux des Îles de l'Océan Indien (JIOI). »

Durant son intervention le président du COJI, M. Mohamed Issimaila, a réaffirmé le caractère quasi-existentiel pour les Comores d'organiser ces jeux. A en croire Mr Jeux, l'organisation de ces jeux revêt des enjeux multidimensionnels. « Des enjeux diplomatiques, économiques et socio-politiques, avant d'être sportifs ». Et ce dernier d'évoquer même « le point de non-retour » en soulignant la volonté du pays, du chef de l'Etat en particulier d'organiser ces 12e olympiades en faveur de la jeunesse de l'Ocean Indien. Pour la réussite pleine et entière de ces jeux, le président du COJI a appelé à la solidarité des pays de la region afin qu'ils s'engagent sans exception à participer aux jeux.

De son coté, Mme Patricia Profil, tout en saluant l'accueil qui lui a été réservé, a expliqué le sens de sa visite, inscrite dans la continuité des liens historiques et humains entre La Réunion et les Comores », en s'inspirant de la Charte des jeux qui met en avant « les valeurs d'amitié, de fraternité et de solidarité qui s'imposent à tous les membres ». Elle a également réaffirmé la disponibilité de La Réunion à accompagner les Comores dans ce « formidable défi ». Un baume au cœur pour le COJI et les autorités comoriennes, en quête de partenaires sûrs pour les accompagner dans cette organisation des 12e jeux de la region.

Imtiyaz

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)

N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date de lancement : 07/10/ 2025

Référence : Travaux de Construction Amphithéâtre, Salle de Classe et Salle de Travaux Pratiques et Citerne d'eau à l'Ecole de Médecine et de Sante Publique (EMSP).

AON N°: ODS/2025/002

1. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'AFD") pour financer le coût du projet Offre de Soins de santé (ODS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des **marchés de Travaux de Construction Amphithéâtre, Salle de Classe et Salle de Travaux Pratiques et Citerne d'eau à l'Ecole de Médecine et de Sante Publique (EMSP).**

2. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de Construction Amphithéâtre, Salle de Classe et Salle de Travaux Pratiques et Citerne d'eau A l'Ecole de Médecine et de Sante Publique (EMSP) (« les Travaux »).

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

La Cellule de Gestion de Projet « ODS » à la Direction Générale de la santé route corniche – Moroni.

Contact : coordinateur.ods@sante.gouv.km/ saiddjaffar@gmail.com avec Copie : passationmarches773@gmail.com

Téléphone : (+ 269) 733 41 23

4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

5. Les Offres devront être soumises au plus tard l**e 24/11/2025 à 10 h 00 (heure de Moroni)** selon les modalités précisées dans les instructions aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres.

6. Les Offres doivent comprendre une Garantie de soumission » d'un montant de **sept millions cinq cent mille francs comoriens (7500 000 KMF).**

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent 2**4/11/2025 à 10 h 30 (heure de Moroni),** à l'adresse suivante : Salle de conférence de la Direction Générale de la Santé – Route de la Corniche - Moroni.

8. Les principales exigences en matière de qualifications sont (liste non exhaustive, cf. DAO) :

NB : En cas de groupement, les critères de capacité financière, de CA et d'expériences doivent être satisfaite à l'échelle du groupement selon des conditions définies dans le DAO.

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des **5 dernières années** (2020 – 2024).
- Ne pas avoir de litiges en instance.
- Disposer d'une capacité financière permettant de subvenir à un besoin de trésorerie à hauteur de 50 000 000 KMF.
- Avoir un CA annuel moyen au cours des 5 dernières années (2020 -2024) **de 400 000 000 KMF.**
- Avoir participé au cours des cinq (5) dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans 1 marché d'un montant minimum de **300 000 000 KMF**.
- Avoir une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante au cours des cinq (5) dernières années dans le domaine spécifique de la construction et réhabilitation de bâtiments en maçonnerie et béton armé.

COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

AVIS DE VACANCE DE POSTE D'ELU

Dans le cadre du renouvellement habituel des membres élus de ses organes sociaux, la Meck-Moroni informe l'ensemble des membres de la disponibilité des postes suivants :

• Un (1) Président du Conseil d'Administration
• Quatre (4) Administrateurs siégeant dans le Conseil d'Administration
• Deux (2) Administrateur siégeant dans le Conseil de Surveillance

Tout membre qui souhaite se porter candidat aux élections doit constituer et présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- Copie de la pièce d'identité;
- 2 photos d'identité;
- Copie du carnet d'adhésion à la Meck-Moroni ;
- Un Curriculum Vitae
- Copies certifiées des diplômes ;
- Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration (en précisant l'instance et fonction souhaité : Président du Conseil d'Administration, membre du conseil d'administration ou du Conseil de Surveillance)
- Attestation sur l'honneur signée (modèle fourni par la Meck-Moroni)
- Casier Judiciaire de moins de trois mois
- Quittus Fiscale

Le dossier de candidature, présenté dans une enveloppe fermée, sera déposé au Siège de la Meck-Moroni à l'adresse suivante :

Mr le Président de la Meck-Moroni
« Candidat au poste de Président du Conseil d'Administration » ou
« Candidat au poste de membre du Conseil d'Administration » ou
« Candidat au poste de membre du Conseil de Surveillance)

Meck-Moroni-Hankounou
Tel : 773 27 28

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES 29 Novembre 2025 à 11h00

Moroni, le 17 Novembre 2025

AVIS DE RECRUTEMENT ELUS

Article 3 : Des Conditions d'éligibilité :

3.1 : Des conditions statutaires

Est candidat, le membre qui remplit les conditions prévues dans les statuts et le règlement intérieur de la Meck-Moroni.

Ainsi, chaque candidat doit répondre spécifiquement aux conditions suivantes :

• Avoir la nationalité comorienne, sauf dérogation d'une délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire ;
• Jouir d'une bonne moralité en vertu de la législation en vigueur en Union des Comores ou à l'étranger ;

• Ne pas avoir été :
- Déclaré en faillite et n'a pas été réhabilité ;
- Condamné à une peine d'emprisonnement par suite d'infraction ;
- Condamné par jugement ayant acquis l'autorité de la chose jugée comme auteur ou complice d'une des infractions suivantes :

Fausse monnaie ;
Contrefaçon et falsification d'effets publics ou de commerce, actions, obligation de coupons d'intérêts ou de billets de banques ;
Contrefaçon ou falsification de seaux, de timbres poinçons ou de marque;
Faux et usage de faux en écriture ;
Infraction en matière de contrôle ;
Corruption de fonctionnaire public ou concussion ;
Vol, extorsion, détournement, abus de confiance, escroquerie ou recel ;
Circulation fictive d'effets de commerce ou infraction aux dispositions sur la provision des chèques ou autres titres à un paiement au comptant et à vue sur fonds disponible ;
Banqueroute ou infraction y assimilée ;
Fraude fiscale ;
Crime de droit commun.

Par ailleurs, la Meck-Moroni se réserve le droit d'exclure tout élu, même après son élection, s'il s'avère que ce dernier aurait eu une quelconque condamnation future ou antérieure et ce, malgré la présentation d'un casier judiciaire propre.
•N'exercer aucune activité rémunérée au sein de la Meck-Moroni, de l'Union des Meck, d'une mutuelle d'épargne et de crédit ou d'une autre institution financière ;
• Ne pas participer directement ou indirectement à une activité concurrente ou connexe à celle de la Meck-Moroni ;
- Justifier d'un niveau d'instruction ;
- N'exercer aucune fonction politique de quelques natures qu'elle soit ou être une personne politiquement exposée au sens de la loi ;
- Ne pas être redevable d'arriéré vis-à-vis d'une Meck au moment de la candidature ;
- Ne pas avoir été démis d'une fonction de dirigeant d'une Meck au cours des cinq (5) dernières années ;
- Être membre en règle de la Meck-Moroni depuis plus de Cent quatre-vingt (180) jours ;
- Ne pas être élu dans un organe d'une autre Meck ;
- N'avoir aucun lien de parenté avec un salarié de la Meck-Moroni dans les cas suivants :
  - o Conjoints
  - o Parents et enfants
  - o Frères et sœurs
  - o Oncles, tantes, neveux et nièces

3.2 : Des conditions réglementaires

Est candidat, le membre qui remplit outres les conditions prévues dans les statuts et le règlement intérieur de la Meck-Moroni cités ci-dessus, les conditions règlementaires suivantes :
• Avoir des compétences et/ou expérience dans un des domaines suivants :
- o Sociale
- o Financier /Bancaire
- o Gestion ou Administration d'établissement/Institution/Entreprise
- Avoir l'Avis de non Objection de la Banque Centrale des Comores.

9- Les modalités d'obtention des avis de non objection de la BCC

Les candidats ayant été retenu par la Commission Electorale devront bénéficier de l'avis de non objection de la BCC avant la soumission de leur candidature aux votes par l'AGO. Le PV ainsi que les dossiers des candidats retenus seront transmis à la BCC pour avis de non objection. A la réception de ces avis de la BCC, la Commission fixera la liste définitive des candidats pour les élections par l'AGO. Le candidat n'ayant pas eu l'Avis de Non Objection ne sera pas soumis aux votes le jour de l'AGO.